



"L'Ange Gardien"

De tout temps, les fabricants de déclencheur ont tenté d'humaniser leur produit en choisissant des slogans de circonstance. Cela allait de "Voici votre troisième main" (FXC 12000) à l'abandon de l'article défini ("le", "la", "les", déterminant habituellement le genre et le nombre d'un groupe nominal) pour donner un nom propre à "Cypres" - et non pas "le Cypres" - et plus récemment l'arrivée du Vigil, "l'Ange Gardien".

La démarche est louable : confier sa vie à une machine, désormais électronique, ça n'est pas si simple psychologiquement, pour un humain. C'est certainement pour cela que les constructeurs tentent de rendre leur appareils plus humanoïdes. Alors permettez-nous de commencer cette présentation du Vigil sous cette même forme...

"Le Vigil a été enfanté dans la douleur et il a connu une enfance difficile, subissant de strictes interdictions qui l'ont freiné dans son développement. Suite à une erreur de diagnostic de son médecin traitant, il a manqué l'examen du Mondial 2003 auquel il n'a pas eu la possibilité de se présenter. Soutenu dans les moments les plus difficiles par ses parrains de l'équipe de France de V.R.4, il semble avoir atteint aujourd'hui l'âge de raison..."

Voici, imagés en quelques mots, les débuts du Vigil, débuts que nous avons relatés étape par étape dans de précédentes éditions de ParaMag, à commencer par la première info publiée en juin 2003, dans le n°193.

Obligation de reprendre en mains le service marketing qui était sous-traité pendant les premiers mois de commercialisation, déclenchement intempêtif d'un prototype (non commercialisé) durant un saut test de l'équipe de France (mais qui était aussi un saut d'entraînement), interdiction momentanée de l'appareil par la fédération française, modification des circuits imprimés pour éliminer le risque dû à l'électricité statique et remise à niveau gratuite des appareils en service, ce furent ensuite les fédérations suédoise et allemande qui interdisaient l'utilisation du Vigil : il a fallu franchir ces nombreux obstacles avant même de pouvoir espérer un réel démarrage du projet.



Commercialisé depuis septembre 2003, le Vigil s'intègre progressivement dans la trame parachutiste internationale. Comme il a été mis au point dans le cadre d'un partenariat débuté en 2001 avec l'équipe de France de vol relatif à 4, les observateurs attentifs en connaissent l'existence depuis quelques années déjà. Et puis les imposants logos "Vigil" cousus sur les combinaisons du V.R.4 France durant le Mondial 2003 ne passaient pas inaperçus. D'autres parachutistes prestigieux font

désormais confiance au Vigil et capitalisent un grand nombre de sauts avec cet appareil : les membres de l'équipe Deland Majik (championne du monde 2004 en V.R.4), des équipes de France de V.R.8 et V.R.4 féminin, de l'équipe militaire belge (championne du monde militaire 2004) et le photographe Willy Boeykens. En ce début d'année 2005, le fabricant du Vigil vient de se prêter avec succès aux quelques examens de passage obligatoires que représentent les

réunions de professionnels tels que le symposium international des industriels du parachute (P.I.R.) et le colloque français des directeurs technique de la F.F.P. (voir articles dans cette édition de ParaMag). A chaque fois Jo Smolders, patron de B&B Controls, la société belge qui fabrique le Vigil, a répondu sans frémir aux questions acérées des professionnels avertis qui se sont montrés globalement satisfaits des réponses. Nous avons choisi de vous faire profiter ici de ces éclairages.

Présentation du fabricant



Chambre de calibration et de tests.

Le Vigil est fabriqué par la société B&B Controls S.A. et commercialisé par A.A.D. S.A., Advanced Aerospace Designs, un nom évidemment bien choisi puisque ce patronyme est aussi celui de "automatic activation device" qui signifie en anglais "dispositif automatique de déclenchement". Le siège des 2 sociétés est à Bruxelles, les composants électroniques sont assemblés, calibrés et testés dans une usine située à quelques dizaines de kilomètres de la capitale belge. A.A.D. est une filiale du groupe B&B Controls spécialisé depuis 1970 dans la recherche, le développement et la fabrication de sous-ensembles pour systèmes automatiques (par exemple l'électronique de commande pour vérins électromagnétiques). Le premier contact de B&B Controls avec le parachutisme a été établi en 1996 lorsqu'elle a fait l'objet d'un appel d'offres pour développer et fabriquer le contrôleur E.P.O.S., un projet de déclencheur basé sur l'accélération mais qui ne se concrétisera pas. Après cette expérience, B&B Controls a continué de s'intéresser au marché des déclencheurs et a étudié la possibilité de créer et breveter un nouveau concept basé sur le calcul permanent du solde du temps de chute : le projet Vigil était né.

Présentation de l'appareil

Le Vigil possède 3 modes : "Pro", "Student" ou "Tandem", configurables au choix de l'utilisateur. Ce choix s'effectue lors de la procédure de démarrage.

En mode "Pro", le Vigil déclenche à 840 pieds (256 mètres) si la vitesse de chute est égale ou supérieure à 35 m/sec.

En mode "Student", Le Vigil déclenche à 1040 pieds (317 mètres) si la vitesse de chute est égale ou supérieure à 20 m/sec.

En mode "Tandem", le Vigil déclenche à 2040 pieds (622 mètres) si la vitesse de chute est égale ou supérieure à 35 m/sec.

Dès que l'altitude et la vitesse d'activation prédéterminées sont atteintes, selon le mode choisi, le Vigil se déclenche instantanément.

L'appareil est garanti contre tout vice de fabrication pendant un an, sa durée de vie n'est pas limitée mais estimée à 20 ans à partir de la date de fabrication et le constructeur ne requiert aucune maintenance obligatoire. Le prix de vente est de 899 euros h.t.

